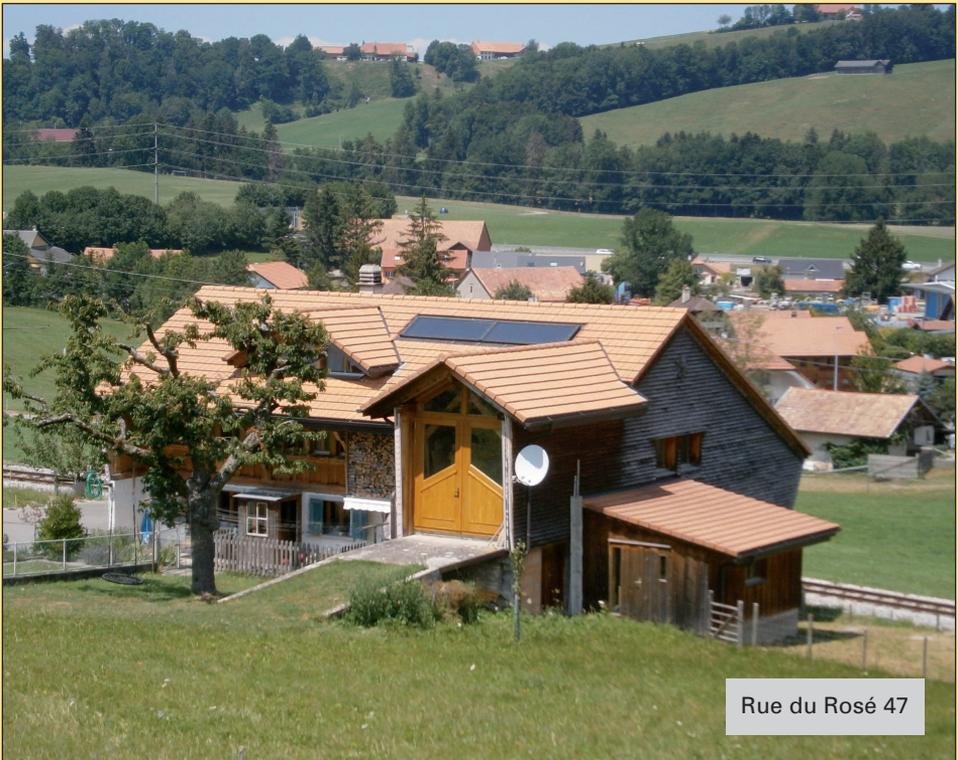
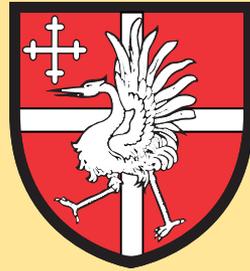


Bulletin communal

Vuadens



Rue du Rosé 47

N° 78

Juillet 2018

Numéros importants

Feu, centrale d'alarme	Tél. 118
Police, appel d'urgence	117
Ambulance officielle	144
Hôpitaux, site de Riaz	026 919 91 11
Médecin de garde	026 350 11 40
Sauvetage par hélicoptère REGA	1414
Sauvetage par hélicoptère Air-Glacières	026 912 12 12
Réseau santé et social de la Gruyère	026 919 00 19
Service social	026 919 63 63
Centre de soins en santé mentale	026 305 77 77
Police de district, Bulle	026 305 64 64
Police cantonale, Vaulruz	026 305 67 40

OUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

Guichet et téléphone

Lundi	08.00-11.30 / 13.30-16.00
Mardi	08.00-11.30 / 13.30-16.00
Mercredi	fermé / 13.30-16.00
Jeudi	08.00-11.30 / 13.30-16.00
Vendredi	08.00-11.30 / fermé
Secrétariat	Tél. 026 913 20 40
Caisse, impôts, agence AVS	026 913 20 41
Service technique	026 913 20 42
Local service du feu	026 912 82 10
Ecole primaire	026 913 90 98
Responsable d'établissement	079 618 50 68
Logopédie	026 912 10 37
Service social régional, Bulle	026 919 63 63
Etat civil, Bulle	026 305 75 50

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

Heures d'ouverture

Mardi	17 h - 19 h
Jeudi	17 h - 19 h
Samedi	9 h - 11 h / 15 h - 17 h



Vuadens FÊTE NATIONALE

MARDI 31 JUILLET 2018

Au terrain de foot dès 19h30

Partie officielle dès 21h00

par

M. Raoul Girard



Député et vice-syndic de Bulle

Bars - Restauration - Soupe de chalet offerte
Collecte pour les loisirs de la Fondation Horizon Sud

Animation musicale

Organisation : **FC VUADENS**

TOP FENÊTRES VOLETS

Nos fenêtres...
...Votre confort

» Fabrique de fenêtres et portes PVC
Volets aluminium
Portes de garage

» **VENTE DIRECTE**
avec ou sans pose



Votre fabricant spécialiste
à deux pas de chez vous!

Je suis intéressé(e) par:

- | | |
|-------------------------------------------|------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Fenêtres PVC | <input type="checkbox"/> Stores toile |
| <input type="checkbox"/> Volets aluminium | <input type="checkbox"/> Porte de garage |
| <input type="checkbox"/> Portes d'entrée | <input type="checkbox"/> Autre: |

Contactez-nous!

026 919 67 40

Rte du Briez 171 » 1628 Vuadens » Tél. 026 919 67 40 » Fax 026 919 67 45
www.top-volets.ch » topvolets@bluewin.ch



Vuadens va fêter ses 1000 ans d'existence

Parler de 1000 ans d'existence, pour un village, nous fait remonter le temps, nous fait revisiter notre passé. Est-ce bien réel? Oui, chères concitoyennes et chers concitoyens, Vuadens peut être fier de ses origines, de son ancienne vie.

Grâce à un diplôme royal émanant du roi de Bourgogne Rodolphe III, daté du 15 février 1018, nous pouvons aujourd'hui affirmer que nous avons bien 1000 ans d'existence. Nous fûmes donnés, de même que beaucoup d'autres localités, à l'Abbaye de St-Maurice, en 1018.

Le Conseil communal a décidé de marquer cet anniversaire. **La fête aura lieu le samedi 8 septembre 2018**, dès 10 h 15, sur la place de sport de l'école. Un camp médiéval sera érigé par les soins de la Compagnie des Tours, qui reconstituera la vie quotidienne au 15e siècle. Ses buts sont de partager la passion de ses membres avec le public en offrant du rêve et de l'émotion, et en permettant de s'immerger dans la vie quotidienne du Moyen Age. Cette Compagnie organisera des animations de qualité, en transmet-

tant, par des ateliers didactiques et démonstratifs, les savoir-faire et la culture du 15e siècle et en mettant en scène des évènements de la vie médiévale.

La journée sera également animée par La Compagnie Abaldir qui se plaît à puiser dans la richesse de l'époque médiévale pour charmer les oreilles et les yeux, pour faire rêver, pour faire rire! Troubadours, jongleurs, échassiers, dompteurs du feu, conteurs, musiciens, bouffons: la Compagnie Abaldir offre des spectacles variés.

Un livre a été édité par l'historienne vuadenoise Sylvie Petrini Moret sur notre village.

Différentes animations, aussi pour les enfants, sont prévues. Il y aura également la possibilité de se restaurer. La manifestation se prolongera tard dans la soirée avec un spectacle (feu) sur la place de sport.

Vous êtes toutes et tous invités à participer aux festivités marquant les 1000 ans de notre village!

Daniel Tercier, syndic



Dallybureau

ETUDE ET AMENAGEMENT DE BUREAU

www.dally.ch

Bulle – 026 12 16 70
EXPO - Vuadens



Rte de Briez 181 – Z.i. du Maupas

Nos 20 ans d'expérience à votre service

Tôlerie

Peinture au four

Vitres teintées

Marbre

Polissage

Covering

Débosselage sans peinture

Traitement de rouille volatile

Pare-brise (sans franchise)

- ➡ Voitures de remplacement
- ➡ Nous travaillons avec toutes les assurances

Nous nous réjouissons de vous accueillir

Tél. 026 912 85 85

Lully (VD) et Vuadens: 1000 ans

Le village de Lully (VD), dans le district de Morges, a fêté ses 1000 ans. Comme de nombreux villages de la Romandie, dont Vuadens, il a été donné, en 1018, à l'Abbaye de St-Maurice, par le roi de Bourgogne Rodolphe III.

La Municipalité de Lully, son syndic, M. Marc Wings, et le comité d'organisation, avaient concocté un programme festif pour marquer l'événement: apéritif villageois, spectacle, bal des pompiers, diffu-

sion de matchs de football, concert, journée officielle, feux d'artifice...

Le Conseil communal de Vuadens a été invité à cet anniversaire inédit. Et les habitants de Lully, environ 800, les Lullériens, ont participé en nombre à ces festivités.

Les Gruériens ont ainsi fraternisé avec les Vaudois dans un esprit «familial».

Merci à la Municipalité de Lully pour ces quelques instants partagés dans la joie et la bonne humeur!

dt



La Municipalité de Lully et les invités du Conseil communal de Vuadens posent autour de l'arbre planté en souvenir des 1000 ans

Chers habitants,

Vuadens fêtera bientôt ses 1000 ans et l'école recherche d'anciennes photos de classe pour agrémenter une exposition dans la salle de gym lors de la manifestation. Nous recherchons également d'anciennes images de bâtiments ou des photos aériennes de la commune.

Vous pouvez envoyer vos documents originaux ou des copies à Aurore Sauteur, Chemin de Piemont 1, 1635 La Tour-de-Trême jusqu'à la mi-août. Si vous souhaitez numériser les photos, il est aussi possible de les envoyer à rore.sauteur@fr.educanet2.ch N'oubliez pas de mentionner votre adresse pour que nous puissions vous renvoyer les documents. Nous n'exposerons pas de documents originaux pour éviter de les endommager mais des copies.

Merci d'avance pour votre aide!



DEPUIS PLUS DE 25 ANS

SOLUTIONS INFORMATIQUES POUR ...

TRAÇABILITE INDUSTRIELLE- STOCKS - INVENTAIRES - ASSET MANAGEMENT

INFORMATIQUE MOBILE

ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET POLICES

ADAPTATIONS ET DEVELOPPEMENTS SUR MESURE

CASE POSTALE 3
1628 VUADENS
021.781.44.40

WWW.LOGIDEV.CH
LOGIDEV@LOGIDEV.CH



Construction métallique Menuiserie bois Rénovation Service après-vente



Ramassage des déchets ménagers:
(modification en raison des jours fériés)

- jeudi 2 août 2018 (au lieu du mercredi 1er août)
- jeudi 16 août 2018 (au lieu du mercredi 15 août)

Vacances du bureau communal:

du mercredi 1er août au mercredi 15 août 2018 inclus

Nouvel horaire du bureau communal dès le 1er août 2018
(guichet et téléphone) :

Lundi	8.00 - 11.30	13.30 - 16.00
Mardi	8.00 - 11.30	13.30 - 16.00
Mercredi	fermé	13.30 - 16.00
Jeudi	8.00 - 11.30	13.30 - 16.00
Vendredi	8.00 - 11.30	fermé

Comme jusqu'à maintenant, il sera possible de fixer un rendez-vous en dehors des heures pour les personnes qui ne pourraient se présenter durant cet horaire.

La prochaine séance du CONSEIL GÉNÉRAL
aura lieu 28 novembre 2018

Les séances sont publiques

Les naissances

ARIFAJ Elion, né le 10.02.2018, fils d'Yllza et Besnik, rue de la Condémine 39

MESSERLI Alyssa, née le 04.03.2018, fille de Christine, rue de la Condémine 68

MARTINS Lauréline, née le 30.03.2018, fille de Séverine et Emanuel, Le Dally 8

BAGATTINI Amelia, née le 16.04.2018, fille de Beatriz et Christophe, route des Colombettes 278



DÉFOREL Eloïse, née le 16.05.2018, fille de Solange et Christophe, chemin de la Grangette 71

VONLANTHEN Lucien, né le 31.05.2018, fils d'Emilie et Beat, route des Colombettes 274

Café de la Gare Vuadens

Potences Fondues chinoises
Mets à la carte Poulet au panier

Réservations au 026 912 74 66
www.cafedelagare-vuadens.ch

Pompes Funèbres Moret

Anciennement Sottas Pompes Funèbres



Jean-Pierre
Sonney

Vanessa
Gremaud

Gilbert
Ayer

Jean-Luc
Moret

Luis
Gameiro

L'assurance d'un accompagnement et d'un soutien personnalisé, digne et respectueux dans les moments éprouvants du deuil.

Rue de la Toula 20 - 1630 Bulle • 026 919 08 00 • info@pfmoret.ch • www.pfmoret.ch



NOUVEAU
Vente et réparation
de fermeture-éclair

- Création de robes de mariées
- Dzaquillons / Bredzons
- Retouches
- Vente de complets homme

Isabelle NICOLET Brevet Fédéral de couture
Rue des Artisans 122 • 1628 Vuadens • T. 026 912 08 16
info@coutureattitude.ch • www.coutureattitude.ch



CHRISTIAN CHAPPUIS

**Boulangerie
Epicerie**

1628 Vuadens

Tél./fax 026 912 74 13

Ouvert dimanche matin de 7 h à 11 h



**Nous sommes proches
de vous et de chez vous.
Surtout en cas de pépin.**

Martial Seydoux, conseiller en assurances,
M 079 446 21 58, martial.seydoux@mobiliere.ch

Agence générale Bulle
mobiliere.ch

la Mobilière



INFORMATION

CIRQUE GOMMETTE ET GABATCHO

Du 9 au 30 septembre prochain, le cirque Gomette et Gabatcho installera son chapiteau et ses caravanes sur la place de sport à côté de l'école. Dans le cadre d'un atelier pédagogique, les enfants scolarisés à l'école infantine et primaire de Vuadens, soit environ 230 enfants, auront la chance de participer à un stage d'une semaine sous le chapiteau, encadrés par les artistes professionnels du cirque. Chaque vendredi soir durant ces trois semaines, les enfants se produiront devant leurs parents lors d'un petit spectacle. Des informations plus détaillées à ce sujet seront envoyées à la rentrée par le corps enseignants. Les répétitions auront lieu les vendredis après-midi (14, 21 et 28 septembre de 14h00 à 15h15) et celles-ci seront ouvertes au public.

Durant ces trois semaines, la place centrale villageoise sera donc plus animée. La venue du cirque Gomette et Gabatcho est une expérience unique offerte à nos petits écoliers et le Conseil communal vous remercie d'ores et déjà pour l'accueil bienveillant que vous réserverez à cette manifestation.

AC

Le PDC de Vuadens aura le plaisir d'accueillir la 5^{ème} et dernière étape du « Groupe E Tour 2018 » à Vuadens le **mercredi 12 septembre 2018**.



Cette série de course à pied populaire est ouverte à tous et comprend 5 étapes (*une par district*), chaque mercredi, depuis le 15 août 2018.

Il est possible de participer à toutes les étapes ou de choisir l'une ou l'autre étape selon son envie.

Les courses réservées aux enfants, en fin d'après-midi, sont gratuites.

Vous trouverez toutes les infos sur la page internet du « Groupe E Tour » (www.sportplus.ch/groupe-e-tour).

Départ des courses pour les enfants entre 16h30 et 17h30

Départ de la course adulte à 19h00

Venez nombreux soutenir ou participer à cette manifestation populaire qui devrait attirer environ 700 participants à Vuadens.



CIMES & RACINES

ARBORISTE - GRIMPEUR

SOINS AUX ARBRES
ABATTAGES DIFFICILES
ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

François Charlet
Ch. du Coteau 40
1628 Vuadens
078 454 68 34

cimes.racines@outlook.com



Baloise Bank SoBa

Bâloise

Assurances

Votre conseiller sur Vuadens

patrick.audemars@baloise.ch ou 079 / 416 27 79 ou 058 / 285 58 05



Pension pour chiens

Corinne Berbers – Rte de l'Adrey 257 – 1628 Vuadens
079 532 37 71 – info@cocodog.ch – www.cocodog.ch

Tavillons-Charpente

Charrière Samuel

079/603 17 36

samuel.charriere@websud.ch

1628 Vuadens

Route des Colombettes 236

1628 Vuadens



Tél. 026 912 78 46

*Laiterie - Fromagerie
de Vuadens*



Famille Olivier Philipona
Produits du terroir - soie et dégustation

www.fromagerievuadens.ch
Tél / Fax 026 912 40 06

Inauguration du nouveau local de voirie

Le 9 juin dernier, la population de Vuadens ainsi que de nombreux délégués des autorités villageoises et régionales étaient invités à l'inauguration du nouveau local de voirie situé dans la zone artisanale du Bois-du-Pâquier, juste à côté de la déchetterie. Les travaux, démarrés en automne 2016, ont été supervisés par l'architecte Joël Moret, du bureau SEDCA, concepteur du projet, ainsi que par Patrick Telfser et Daniel Bovigny, conseillers communaux, qui ont assisté à une soixantaine de séances de chantier.

La matinée portes-ouvertes a permis a bon nombre de personnes de visiter ces nouveaux locaux, spacieux et bien aménagés, qui abritent les services communaux ainsi que le Triage forestier du bassin de La Sionge, qui se trouvaient tous, auparavant, dans l'ancien bâtiment édilitaire du centre du village, devenu trop exigu et surtout situé dans la zone de l'école qui retrouve ainsi tranquillité et sécurité.

Cette nouvelle construction, qui a également permis de rapatrier tout le matériel entreposé provisoirement en différents endroits, est un outil de travail nécessaire pour une commune grandissante et un service toujours plus sollicité.

D'un coût de réalisation de 1'950'000 francs, ce bâtiment bénéficie de subventions cantonales de l'ordre de 350'000 francs, octroyées pour l'essentiel par le Service des forêts. Il est équipé d'un chauffage à bois utilisant les rémanents de coupes amenés à la déchetterie par les habitants, déchetés en copeaux et complétés par des plaquettes fournies par le triage forestier. Des panneaux photovoltaïques installés en toiture, d'une surface d'un peu moins de 190 m², fournissent l'essentiel du courant électrique nécessaire au bâtiment ainsi qu'à la déchetterie. Ces contributions aux énergies renouvelables reflètent la volonté du Conseil communal de montrer l'exemple et d'encourager nos citoyens à participer au programme fédéral de sortie du nucléaire et de diminution des énergies fossiles.

Les principaux locaux sont composés

d'un atelier de réparation et d'entretien des machines et véhicules d'une surface de 195 m², d'une halle de 235 m² pour le stationnement des véhicules et l'entreposage des outils. Ces deux surfaces sont surmontées d'une solive pour le rangement de matériel divers. Un dépôt de 295 m², également surmonté d'une solive, sert au stockage de tout le reste du matériel nécessaire au bon fonctionnement de ce service dirigé par Pierre-Alain «Poupy» Moret qui dispose par ailleurs d'une pièce lui servant de bureau.

Quant au local dédié au Triage forestier du bassin La Sionge, d'une surface de quelque 290 m², il permet à nos bûcherons d'entreposer tout leur matériel qu'ils peuvent entretenir et réparer dans des conditions nettement améliorées. Il abrite également, au premier étage, le bureau de Jacques Chollet, forestier de triage.

Divers locaux sont partagés par les deux services, à savoir, les WC, les douches, les vestiaires, ainsi qu'un réfectoire.

Un grand merci est adressé aux équipes, voirie, triage et conciergerie, qui ont préparé les locaux et accueilli les visiteurs lors de cette manifestation, aux organisateurs de la fête et aux divers intervenants de la partie officielle, sans oublier le superbe apéritif préparé par «Le Baron Bleu» et son équipe qui a ponctué cette matinée festive. **DBo**



Bon nombre de personnes ont visité les nouveaux locaux de la voirie



Pinte, Restaurant
Banquet, Séminaire
Menu du jour, Menu d'affaire
Mets traditionnels

Les Colombettes
PINTÉ | RESTAURANT | BANQUET | SÉMINAIRE



1628 Vuadens
026 919 16 16

lescolombettes.ch

clostfleuri FONDATION



Samedi 15 septembre 2018
VUADENS

Savourez notre menu

« Chasse »



lors de la balade gourmande



LA PINTÉ DES COLOMBETTES
T 026 919 16 16 - 1628 Vuadens - www.lescolombettes.ch

LIEBHERR

Renseignements et inscriptions
www.fcvuadens.ch
ou tél. de 19h à 21h
078 731 95 77



Caisse communale
 olivier.richert@vuadens.ch
 Tél. 026 913 20 41

La Commune de Vuadens propose l'e-facture pour une majorité de ses services et simplifie ainsi le règlement de vos factures.

Qu'est-ce qu'une e-facture?

Vous recevez vos e-factures là où vous les payez: directement dans votre e-banking. Il vous suffit de quelques clics pour les contrôler et les régler. C'est simple, pratique et rapide. Avec l'e-facture, vous économisez à la fois du temps et du papier.

Les avantages du paiement par e-facture:



Pratique

Numéros de référence, montants des factures, informations sur le compte: autant d'opérations de saisie fastidieuses et sources d'erreurs qui deviennent superflues grâce à l'e-banking.



Rapide

Vous payez l'e-facture en quelques clics.



Dématérialisée

L'e-facture arrive directement dans votre e-banking. Vous ne recevez plus de factures papier.



Contrôlable

Vous vérifiez l'e-facture et la refusez simplement en cas d'inexactitude.



Sûre

L'e-facture est aussi sûre que votre e-banking.

**Inscrivez-vous
 dès maintenant
 à l'e-facture:**

Simplement et rapidement
 dans le menu «e-facture»
 de votre e-banking!

La caisse communale se tient à votre disposition pour toute question.

La déchetterie n'est plus un souci !



Chers habitants de Vuadens,

Notre groupe de bénévoles associé à la Société de Jeunesse est heureux de pouvoir continuer à vous proposer son service de ramassage **gratuit de petits déchets ménagers, destiné aux bénéficiaires d'une rente AVS-AI ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.**

Quand : 1^{er} samedi de chaque mois entre **9h00 et 10h30**

Quoi : verre, papier, aluminium, pet, capsules de café, sacs Croix-Rouge, sacs poubelles taxés.

Merci de trier vos déchets afin de faciliter leur dépôt. Les déchets encombrants ou très volumineux ne peuvent être pris en charge.

Les dates 2018-2019 : 1^{er} septembre - 6 octobre - 3 novembre - 1^{er} décembre - 5 janvier - 2 février - 2 mars - 6 avril - 4 mai - 1^{er} juin - 6 juillet - 3 août.

En restant à votre disposition pour toute question, nous vous souhaitons un très bel été !

Pour les bénévoles :

Valérie Chaperon, Isabelle Seydoux et Stéphane Wyssmüller

Pour la Société de jeunesse :

Josselin Catillaz, président

En collaboration avec la Société de Jeunesse

----- coupon à retourner jusqu'au 17 août 2018 à : -----

Isabelle Seydoux – Route de l'Adrey 40 – 1628 Vuadens

tél. 077 409 14 33 / isabelle.seydoux@icloud.com

Nom : _____ Adresse : _____

Prénom : _____ N° de tél. : _____

Je souhaite bénéficier de la prise en charge de mes déchets ménagers à mon domicile aux dates suivantes, cochez ce qui convient :

1 ^{er} septembre 2018		2 mars 2019	
6 octobre 2018		6 avril 2019	
3 novembre 2018		4 mai 2019	
1 ^{er} décembre 2018		1 ^{er} juin 2019	
5 janvier 2019		6 juillet 2019	
2 février 2019		3 août 2019	

A
D
O
M
I
C
I
L
L
E

PROPTIQUE

Services à domicile

Examens de vue
Choix de lunettes
Livraisons des lunettes
Réglages
Réparations

Plus de 20 ans d'expérience

Prix très compétitifs
Service personnalisé
Grand choix de lunettes
Une seule personne de référence



Frais de déplacements offerts

Boutique à Vuadens

PrOptique
vous reçoit aussi
à sa boutique
Rue du Bugnon 22
1628 Vuadens
Sur rendez-vous
Grande place
de parc



PrOptique
Jérôme Levrat
Maître opticien diplômé
076 587 16 71
www.proptique.ch
info@proptique.ch

GARAGE ANDREY SARL

Rte des Colombettes 2 - 1628 Vuadens - www.garage-andrey.ch



Agence Suzuki

Réparations toutes marques

Dépannage

Pneus

Le N°1 des compactes



Way of Life!

Volley-mixte de Vuadens: champion fribourgeois!

Le 5 mai dernier, l'équipe de volley-mixte de la Société de gymnastique de Vuadens, coachée par Bertrand Barbey, a obtenu le titre de champion fribourgeois dans sa catégorie, lors du tournoi final qui a eu lieu au CO2 de La Tour-de-Trême et organisé par... la Société de gymnastique de Vuadens!

Déjà classée en tête de son groupe lors du premier tour en automne dernier, nos volleyeuses et volleyeurs ont ainsi accédé au

groupe dit «fort» pour le 2^e tour ce printemps. Après avoir terminé une fois encore en tête, l'équipe a confirmé ses bonnes dispositions lors du tournoi final à la Tour. Tout s'est joué lors d'un ultime match contre Marsens, seule une victoire permettant de finir premier! Après des échanges hauts en couleur et quelques rebondissements de derrière les fagots, nos joueurs ont «fait le job» en remportant 3-0 cette quasi-finale!

Les artisans présents au tournoi final: Steffen, Michael, Florence, Christiane, Daniel, Annick, Bertrand et Andrea. Manquent sur la photo: Gérard (arbitre du jour), Maryline et Carole (table officielle du jour), ainsi que René, Arash, Patricia, Manon, Eric et Mireille, qui toutes et tous ont été acteurs de ce titre tout au long de l'année.

Mais cette journée n'aurait pu avoir lieu sans l'implication d'un grand nombre de personnes dans son organisation. Un tout grand merci au comité, Isabelle (présidente), Florence (caissière-secrétaire), Chantal et René, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont donné du temps avant, pendant et après le tournoi.

Classement final groupe A: 1. Vuadens, 2. Marsens, 3. Düdingen, 4. VBC Bulle, 5. Bulle FSG

Classement final groupe B: 1. Ursy 1, 2. CAP Volley, 3. Romont 1, 4. Romont 2, 5. Ursy 2



PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE Halle de sport

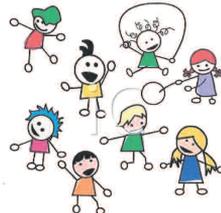
Parents-enfants: Lundi, de 16 h à 17 h - Enfants de 2½ à 4 ans
Estelle Suchet, 026 913 81 18 - 078 788 25 32
Jenny Carron, 079 227 20 71

Gym infantine: Lundi, de 17 h à 18 h - dès 4 ans révolus
Corinne Minguely, 079 247 76 32

Gym fit: Jeudi, de 19 h 30 à 20 h 30
Françoise Etter, 079 548 66 26

Volley: Mercredi, de 20 h à 22 h
Bertrand Barbey, 079 518 03 91

La société recrute des moniteurs et monitrices pour les groupes enfantines, pupillettes et jeunes gymnastes. Présidente: Isabelle Demierre, 079 603 71 35



Le coin de l'énergie

Panneaux solaires : du nouveau pour les toits protégés !

L'intégration des capteurs solaires photovoltaïques dans des sites protégés au niveau du patrimoine a souvent été un problème sans réelle solution. Un pas important a toutefois été franchi dans le village fribourgeois d'Ecuvillens, où le toit d'une ferme a été équipé en première mondiale de panneaux solaires de couleur rouge terre cuite. Cette technologie développée par le CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique) et Issol Suisse permet ainsi à l'habitation de conserver pleinement son caractère originel. Le projet pilote d'Ecuvillens a pu voir le jour grâce à l'appui des services de l'Etat concernés, à savoir le Service de l'énergie et le Service des biens culturels, au soutien de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et d'ÛserHuus, ainsi qu'à l'engagement de différents partenaires. (sources : site Web du service de l'Energie)



Rénover son bâtiment peut amener à faire des économies !

Comment est-ce possible ? Il ne faut pas se leurrer : rénover entièrement un bâtiment qui date de 40 ans ou plus, cela va coûter cher, très cher parfois ! Cependant, il faut tenir compte de plusieurs éléments qui sont susceptibles d'encourager les propriétaires concernés à poser une réflexion de fond sur les avantages et inconvénients :



- Un bâtiment rénové prend de la valeur.
- Une bonne isolation (enveloppe et fenêtres) permet une économie d'énergie substantielle.
- Le choix d'un système de chauffage à énergie renouvelable (pompe à chaleur, chauffage à distance,...) est non seulement moins polluant mais assez rapidement amorti.
- Enfin, les subventions octroyées par l'Etat et/ou la Confédération permettent aussi de faire baisser le prix des travaux entrepris.

Pour tous renseignements : <http://www.fr.ch/sde>

Du nouveau sur le site Web de la Commune !

Une nouvelle page a vu le jour sur le site de la commune de Vuadens www.vuadens.ch vous permettant de découvrir l'avancement des travaux de la commission énergie et du processus entrepris vers Cité de l'Énergie. Vous y découvrirez, régulièrement mis à jour, des articles, des liens vers des sites, des possibilités de subventionnement ainsi que toutes informations utiles en lien avec l'énergie.

Et en page d'accueil, vous trouverez un lien vous permettant de suivre en direct la production des panneaux photovoltaïques du nouveau bâtiment de la voirie! **DBo**

Les tireurs vuadensois gagnent la finale de district

Les groupes de Vuadens 1 et Vuadens 2 se sont qualifiés pour la finale de district qui c'est déroulée à Grandvillard, le 12 mai dernier, regroupant les dix meilleurs groupes de la Gruyère de la CAT. D (armes d'ordonnance yc FASS 57-03).

Pour arriver en finale, quatre groupes de Vuadens sur 23 au total ont tiré une passe en stand. Seuls les groupes Vuadens 1 et Vuadens 2 se sont qualifiés pour la finale de district.

Le déroulement de cette journée était le suivant: une demi-finale regroupant les dix meilleurs groupes, les cinq premiers de la demie-finale se qualifiant pour la finale. Vuadens 1 est deuxième avec 652 pts, et malheureusement Vuadens 2 termine 10e et dernier de cette demie-finale, avec 592 pts.

Les Vuadensois, avec un jeune tireur et quatre actifs, ont décroché une magnifique 1re place avec un résultat de 681 pts, Charney, les favoris, est 2e avec 676 pts, et Echarlens 3e, complète ce podium avec 639 pts.

Ce magnifique résultat a permis au groupe de Vuadens 1 de se qualifié pour la finale cantonale qui a eu lieu le 26 mai, à la

montagne de Lussy. Il termine 35e sur 50.

Avec ce résultat, les tireurs locaux pouvaient se réjouir de participer au premier tour principal pour la finale suisse, qui en compte trois, avant d'arriver à l'Albisgütli de Zürich.

Hélas, pour quelques petits points, le parcours des Vuadensois s'est terminé le 16 juin. Lors de cette finale cantonale, William Moret a remplacé Stéphane Dévaud.

Un grand bravo aux tireurs!

Vuadens 1: Maag Simon, Monney Olivier, Monney Eric (Président), Moret Jérôme, Dévaud Stéphane. (finale de district et cantonale).

Vuadens 2: Moret Bernard, Savary Albert, Grandjean Aymeric, Moret William, Déforel Roger. (Finale de district).

JM



Fonds Louis Guigoz - Bourse de formation

Le Fonds Louis Guigoz est destiné au développement de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel. Les demandes de bourse de formation doivent être adressées à la Commission du Fonds Louis Guigoz, p.a. Secrétariat communal, Place de la Gare 20, 1628 Vuadens, jusqu'au 31 décembre de chaque année.

Elles doivent contenir une lettre expliquant la formation, une copie du contrat d'apprentissage ou une attestation de l'école fréquentée, le décompte des frais de formation, ainsi qu'une copie du dernier avis de taxation fiscale de la personne en formation et de ses parents. Si une demande cantonale a été déposée, une copie de celle-ci peut remplacer la lettre explicative.

Secrétariat communal



VELOS - BIKE

ski de rando * ski de fond * ski alpin * vélos

VENTE ET LOCATION

sports cycles
dupasquier
vuadens

026 912 74 75
www.dupasquier-sports.ch



Hubert Etter et Fils S.A.

1628 Vuadens | www.hubert-etter.ch | 026 919 87 80

VOTRE SPÉCIALISTE EN :

- Entretien de canalisation
- Démolition à l'eau (3000 bars)
- Aspiration et refoulement
- Service de bennes
- WC mobiles

Votre partenaire pour toutes les questions d'assurance et prévoyance /



AXA Winterthur
Agence principale Cédric Palli
Votre conseiller Jérémie Bertrand
Grand-Rue 35, 1630 Bulle
Mobile 079 696 09 29
jeremy.bertrand@axa.ch

AXA winterthur
réinventons / la protection financière



**Nouveau
à Bulle
et à Vuadens !**

**Apprenez l'anglais
en vous amusant !**

**Cours de démonstration gratuit,
débutants**



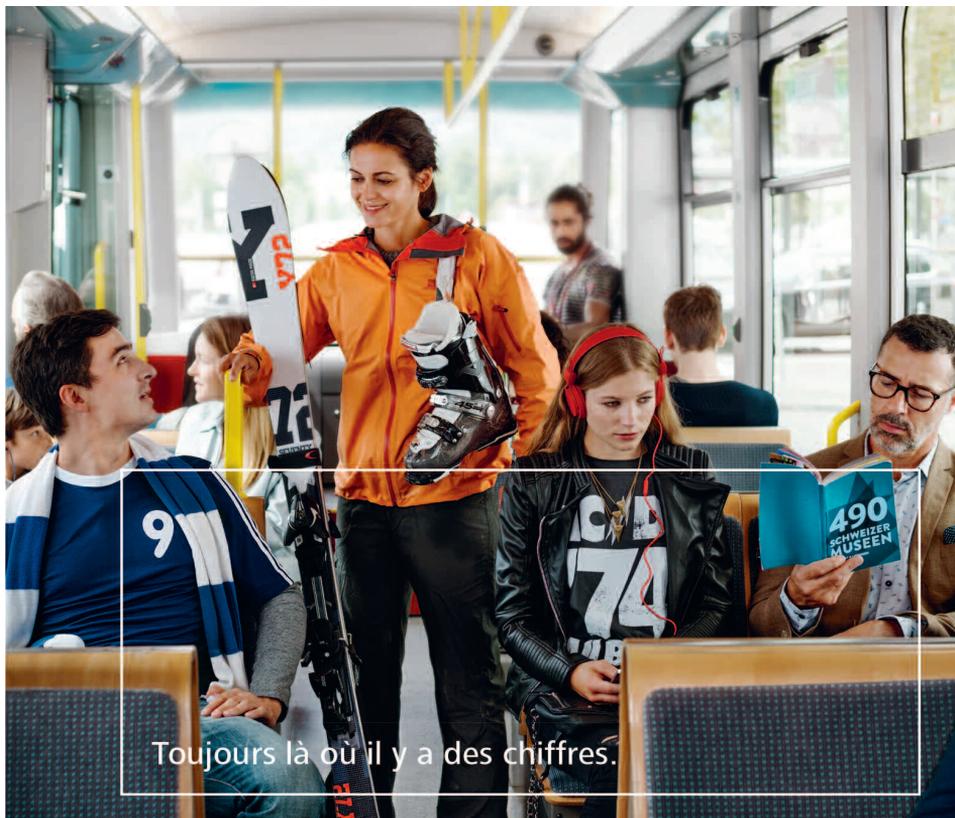
Dès septembre 2018

**Fun with Flupe
pour les 3-6 ans**

Jump with Joey pour les 6-9 ans

Sur inscriptions au 079 291 48 79

Selon la méthode Helen Doron



Toujours là où il y a des chiffres.

Les sociétaires Raiffeisen vivent plus d'émotions tout en payant moins.



Entrée gratuite dans plus de 490 musées.
Concerts, événements, matchs du dimanche de
la Raiffeisen Super League et cartes journalières
de ski avec jusqu'à 50% de rabais.
Apprenez-en plus sur :

raiffeisen.ch/memberplus

RAIFFEISEN

Ouvrons la voie

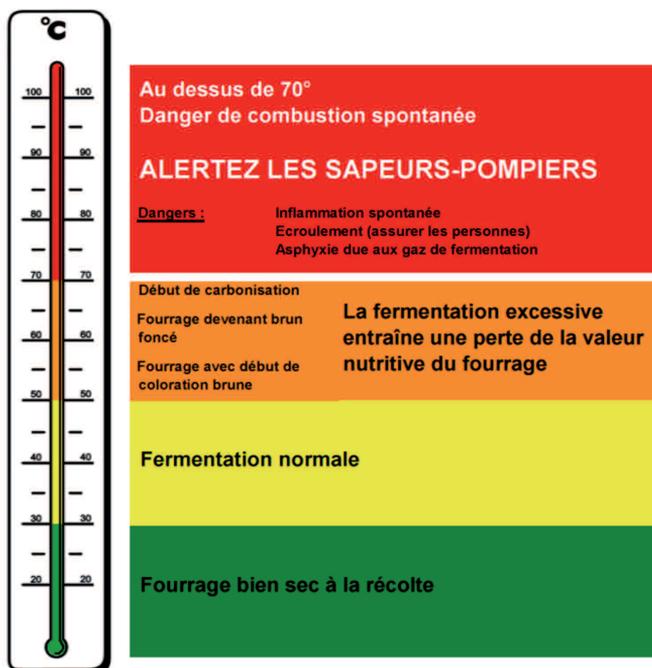
Programme de l'Intersociétés pour 2018-2019

Juillet		23-27	Trophée de Colombettes
	Lundi	31	Fête nationale (organisée par le FC)
Septembre	Samedi	1	
		8-9	Fête des 1000 ans de Vuadens
	Mercredi	12	Groupe E Tour 2018
	Samedi	15	Loto de l'Intersociétés
	Samedi	22	Ballade gourmande
Octobre	Samedi	6	Loto de l'OJ
		14	Bénichon
		21	Recrotzon
	Samedi	27	Loto du Ski-Club
Novembre	Samedi	3	Loto du Tir à air comprimé
		8-11	Bourse aux habits de la FRC
	Samedi	10	Tir populaire à air comprimé
	Samedi	17	Loto de la Société de musique
	Samedi	24	Loto du Chœur mixte L'Espérance
Décembre		1 et 7	Tournée de St-Nicolas
	Samedi	8	Loto de la St-Nicolas (14h30)
		8-9	Tournée de St-Nicolas
	Samedi	22	Loto du camp de l'OJ
	Samedi	29	Loto de la Société de gymnastique
Janvier	Samedi	5	Petit Nouvel-An
	Samedi	12	Loto du FC vétérans
	Samedi	19	Loto des Jeunesses musicales
	Samedi	26	Groupe vocal Zëlles
Février	Samedi	2	Loto du FC juniors
	Samedi	9	Loto du FC
	Samedi	16	Loto de la Société de tir
	Samedi	23-24	Tournoi en salle des juniors E et F
Mars	Samedi	2	Loto des Vétérans gymnastes
	Samedi	9	Loto du Group. des hospitaliers et hosp. de la Gruyère et env.
	Samedi	16	Loto des Jeunes tireurs
	Samedi	23	Loto de l'Amicale des pompiers
	Samedi	29-30	Concert annuel de La Gruéria
Avril		13-14	Théâtre des Patoisants
	Samedi	20	Loto du Parti socialiste
	Samedi	27	Loto des Ecoles
Mai	Samedi	4	Loto du camp des juniors de football
	Samedi	11	Loto du Club des aînés
	Samedi	18	Loto des Jeunes gymnastes
	Samedi	25	Loto de Les Mille et une couleurs
Juin	Samedi	1	Loto des Routiers du Vieux-Comté
	Samedi	15	Loto des Vétérans de la Gruéria
	Samedi	14-15	Tournoi de foot humoristique
	Dimanche	16	Concert d'été des Jeunes musiciens



AGRICULTEURS ATTENTION !

Une surfermentation du fourrage peut avoir de graves conséquences



Le CSPi La Sionge dispose de diverses sondes à fourrage et équipements de contrôle.

Pour tous renseignements :

Cdt remplaçant Guillaume Dunand : 079 517 21 08

Séneçon jacobée et autres organismes nuisibles dont la lutte est obligatoire:

**chardon des champs,
ambroisie, feu bactérien**



SÉNEÇON JACOBÉE

Le séneçon jacobée se trouve actuellement en pleine floraison; c'est le moment idéal pour l'arracher. Il est possible de le faire à la main. Cette mauvaise herbe est très toxique pour les bovins et les chevaux. Elle se propage par les graines emportées par le vent, comme les chardons. C'est la raison pour laquelle il est indispensable de la combattre avant la formation des graines, sur tout le territoire agricole et non agricole. Il est important de l'éliminer même s'il n'y a que peu de plantes, car la production de graines par plante est importante et les graines survivent plusieurs années dans le sol. Bien que la lutte ne soit pas obligatoire comme pour les organismes suivants, combattre cette plante évite des risques d'intoxication du bétail.

CHARDON DES CHAMPS

Le chardon des champs arrive à floraison; il doit absolument être éliminé avant la formation des graines. L'Ordonnance du 23 avril 2007 instituant des mesures de lutte contre le chardon des champs précise que c'est le préposé local à l'agriculture qui est responsable de faire éliminer les foyers de chardons sur l'ensemble du territoire communal. Pour les voies de communication et les berges des cours d'eau, il est indispensable de bien sensibiliser les équipes d'entretien sur l'obligation d'éliminer les chardons.

AMBROISIE

Cette plante dangereuse pour l'homme - son pollen peut causer des allergies - doit être éliminée (Ordonnance sur la protection des végétaux du 27 octobre 2010, art 42, 43 et ann. 6). Dans la commune, le préposé local à l'agriculture ainsi que le contrôleur « feu bactérien » peuvent identifier cette plante. L'ambroisie est plutôt rare dans le canton. Elle a surtout été signalée dans des jardins privés.

FEU BACTÉRIEN

Les conditions météorologiques de ce printemps ont été très favorables aux infections par cette maladie très grave des arbres fruitiers à pépins. Les symptômes deviennent visibles actuellement. Tout cas suspect doit être annoncé. Dans chaque commune, il y a un contrôleur « feu bactérien » formé pour identifier les plantes sensibles et reconnaître les symptômes du feu bactérien. Pour rappel, la plantation des espèces ornementales sensibles est interdite. Le texte de l'Ordonnance du 23 avril 2007 instituant des mesures de lutte contre le feu bactérien contient la liste des plantes interdites de plantation dans le canton de Fribourg.



Grillez vos cervelats, pas la forêt!

Partir en forêt, allumer un feu, griller des cervelats: l'été est là! La forêt offre un havre de fraîcheur pour échapper à la chaleur écrasante de la ville. A propos: a-t-on le droit de faire du feu en forêt? Voici quelques règles (simples et de bons sens) pour que la grillade ne tourne pas à la catastrophe.

La forêt offre un refuge idyllique lors des grandes chaleurs estivales. Les arbres font des miracles: ils dispensent une ombre bienfaisante et évaporent des quantités d'eau, ce qui a pour effet de dissiper la chaleur; la température en forêt est ainsi toujours inférieure de deux-trois degrés, au moins, à celle qui règne en terrain ouvert. En plus, la couleur verte est apaisante. Et l'air de la forêt est plus respirable, plus pur aussi qu'en ville, car nombre d'arbres ont un pouvoir filtrant, sans oublier l'influence positive des substances aromatiques diffusée par les végétaux.

Alors, quoi de mieux qu'une excursion en forêt, avec un cervelat, un chiffon de papier et quelques allumettes dans le sac à dos? Prenez garde tout de même: si la forêt est bien pourvue pour surmonter les grandes chaleurs, une inattention de votre part peut vite transformer la balade en désastre!

De nombreux feux de forêt sont déjà à déplorer depuis le début de l'année. Le beau temps a attiré les gens dehors mais il a aussi augmenté les risques d'incendie. Il suffit que l'herbe soit sèche et que les buissons manquent d'eau pour qu'un feu se propage facilement, encore plus si le vent souffle. Selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), on a recensé en moyenne 90 feux de forêt par an ces vingt dernières années, qui ont anéanti annuellement près de 370 hectares. La plupart des feux de forêt ont une origine humaine.



La forêt l'été, c'est magique. La prudence est toutefois de mise si l'on fait du feu car une catastrophe est vite arrivée.

Illustration Silvan Wegmann

En Suisse, tout est ordonnancé comme du papier à musique. Les feux et grillades en forêt échappent toutefois à cette «règlementite» aigüe. Ni la législation fédérale sur la forêt, ni celles sur la chasse ou la protection de la nature n'interdisent explicitement les feux. Des interdictions ou des restrictions cantonales ou locales prévalent cependant en certains endroits. Dans plusieurs cantons, il n'est permis d'allumer du feu que dans les foyers officiellement autorisés. Avant d'aller faire des grillades, informez-vous donc des prescriptions locales en vigueur. Les autorités peuvent aussi limiter ou interdire les feux de plein air en fonction de la situation. La carte des risques et les informations actualisées sont à consulter sur le site internet de l'OFEV www.waldbrandgefahr.ch.

Voici quelques «trucs» à respecter pour faire du feu en forêt:

- Dans toute la mesure du possible, utiliser les foyers déjà existants.
- Il est permis de ramasser du bois sec à l'entour: les brindilles de résineux conviennent bien pour l'allumage, les branches de feuillus plus épaisses fournissent de la braise. Laissez le bois pourri aux champignons et aux insectes: il génère plus de fumée que de feu. Sauf contre-indication, on peut se servir du bois mis à disposition près du foyer, avec la modération qui s'impose.
- Il est strictement interdit d'endommager ou d'abattre des arbres. Le bois «vert», en sève, brûle de toute façon très mal.
- Il est permis de prélever des pousses – de noisetier par exemple - pour fabriquer bâtons et brochettes.
- Le feu doit rester constamment sous surveillance. Eteignez complètement les flammes et les braises avant de partir.
- Renoncez à allumer du feu par vent fort ou par temps sec.
- Les mégots de cigarettes, les allumettes et autres déchets n'ont rien à faire en forêt.

La forêt offre plein de ressources et invite à la détente, autour d'un feu pour qui le souhaite. En agissant de manière responsable, vous prêtez à la forêt et à ses habitants le respect qui leur est dû. Et vous éviterez les incendies. ForêtSuisse vous souhaite un bel été, d'inoubliables moments dans les bois et vous dit «Bon appétit!»

Les feux et la nature

Les incendies provoqués par la foudre sont des événements naturels qui participent de la dynamique sylvicole. En ce sens, ils ne constituent pas des catastrophes pour les écosystèmes. Ils peuvent même avoir des effets positifs. Des organismes se sont hautement spécialisés et ne se développent que sur les terres brûlées. Ainsi en va-t-il du ciste à feuilles de sauge qui ne se trouve qu'en quelques stations au Tessin. Les graines de cette espèce arbustive germent et croissent sur des sols réchauffés par le soleil et cette plante ne peut se développer qu'en milieux ouverts et en l'absence de végétation concurrente. Le ciste conquiert rapidement, mais pour un moment seulement, les surfaces de forêts incendiées.

Reste que, dans notre petite Suisse, tout est mis en œuvre pour éviter les incendies de forêt qui mettent à mal ses fonctions. Ils constituent un danger pour l'homme, les lieux habités, et peuvent être source d'importants dommages économiques.

Toute personne est bienvenue en forêt, à pied comme à vélo, pour y courir ou, justement, faire une grillade. En Suisse, la loi garantit le libre accès aux forêts. Ces dernières ont toutefois chacune un propriétaire qui apprécie que ses hôtes s'y comportent avec le respect qui est dû aux plantes, aux animaux et à tous les habitants des bois. Le manuel du savoir-vivre en forêt peut être consulté sur le site internet de ForêtSuisse, rubrique «Amis des forêts».

Sondage à la population – Vivre à Vuadens

Sur l'initiative de la Commission «Vuadens Demain», constituée de membres du Conseil général, un sondage est adressé à la population pour évaluer la qualité de vie de ses citoyens.

1. Sociétés et culture

Etes-vous satisfait-e-s de l'offre culturelle à Vuadens?

Pas satisfait moyennement satisfait satisfait très satisfait

Suggestions:

2. Sport

Etes-vous satisfait-e-s des infrastructures sportives du village ?

Pas satisfait moyennement satisfait satisfait très satisfait

Suggestions:



3. Aménagement

1. Mobilité

Parmi les points suivants, cochez vos trois priorités.

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> mobilité douce (vélo, transports publics, ...) | <input type="checkbox"/> modération du trafic |
| <input type="checkbox"/> sécurité piétonne | <input type="checkbox"/> park&ride |
| <input type="checkbox"/> sécurité routière | <input type="checkbox"/> aménagement du centre du village (école, gare) |
| <input type="checkbox"/> accessibilité véhicules utilitaires | <input type="checkbox"/> autres |
| <input type="checkbox"/> route de contournement | |

Suggestions/précisions (quartier notamment):

2. Place/centre du village

Que feriez-vous concernant l'aménagement de la place (centre) du village?

Suggestions/précisions (quartier notamment):

4. Vuadens demain?

Idéalement, quelle est votre vision du village de Vuadens à long terme?

Précisions:

5. Qualité de vie

1. Qu'appréciez-vous à Vuadens?

2. Que souhaiteriez-vous améliorer?

Merci pour votre participation!

Délai de retour: 30 septembre 2018. Par courrier postal ou à déposer directement dans la boîte aux lettres de l'Administration communale, Place de la Gare 20, CP 12, 1628 Vuadens.

Quelques règles de savoir-vivre dictées par le bon sens, que chacun pourrait mettre en pratique



- Il n'est pas admissible que des chiens errent, sans surveillance, sur les routes, sur les chemins publics et dans les forêts. Souvent, des adultes et des enfants sont importunés par ces animaux qui les effraient.
- Evitez que votre chien n'incomode le voisinage par ses aboiements diurnes et nocturnes.



- Merci aux détenteurs d'autres animaux de prendre également toutes les mesures propres à éviter que leurs bêtes ne troublent l'ordre, la sécurité, la salubrité et la tranquillité.



- Il est demandé aux agriculteurs d'éviter l'épandage du purin le samedi.



- La situation des arbres, des arbustes, des haies dans les propriétés en bordure de la voie publique doit être conforme aux dispositions des articles 93 à 96 de la Loi sur les routes du 15 décembre 1967.



- Evitez les feux en plein air, même pour les branchages ou les feuilles. N'incomodez pas vos voisins!



- Les gazons seront tondu à des heures respectueuses du voisinage (pas le dimanche et les jours fériés ou entre 12 h et 13 h).